

RESERVATION DU DORTOIR BIMONT
(à déposer 1 mois minimum à l'avance)

Nombre de personnes prévu :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM, Prénom :

Association :

Adresse :

Tél : Adresse mail :

OBJET DE LA DEMANDE

Nom de la manifestation :

Date ou période de réservation :

Du au de h à h.....

Une caution de 100€ vous sera demandée pour l'utilisation du dortoir Bimont. Le chèque devra être libellé à l'ordre du « Trésor public ». Il sera encaissé si les alèses et/ou le dortoir n'est pas rendu(e)s propres.

En cas d'annulation de la manifestation, l'organisateur devra prévenir au plus tôt la Mairie du Pouliguen

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La ville du Pouliguen collecte vos données la gestion de la location des salles municipales. La base légale du traitement est le contrat.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : accueil, maire, services techniques, service communication, police municipale. Elles sont conservées pendant 2 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique : **dpo.tourisme@cap-atlantique.fr**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à....., le.....

Signature du demandeur

Cadre réservé à l'administration

Avis de l'élu référent : Accord : oui

Refus : non Observations :

Signature

Hôtel de Ville
17, rue Jules Benoît
44510 Le Pouliguen
accueil@mairie-lepouliguen.fr
02 40 15 08 08
